

travaux du lendemain se dérouleraient en plénière à partir de la synthèse du travail fait en ateliers.

La présidente d'assemblée, Nicole Lacelle, avec son humour habituel, a ensuite proposé aux participantes et participants les «règles du jeu» permettant d'assurer le bon fonctionnement des ateliers et de la plénière. Enfin, Lorraine Guay, très impliquée dans la mise sur pied du Comité aviseur provisoire, a prononcé une conférence où elle comparait le SACA à «une grossesse plus ou moins désirée» par le mouvement communautaire autonome. Il s'agirait maintenant, selon Lorraine Guay, de voir dans quelle mesure la naissance de cet enfant allait pouvoir se faire sans heurt et de quelle façon on allait pouvoir assurer sa croissance et son éducation. Le travail en ateliers a pris cours pour le restant de la journée, donnant lieu à des débats intenses, notamment autour des notions définissant l'action communautaire autonome et de la nécessité absolue de préserver cette autonomie par rapport à l'État, l'entreprise privée ou tout autre bailleur de

fonds. Les priorités d'attribution des budgets du Fonds d'aide et ses modalités de gestion furent également traitées en profondeur, en particulier les catégories d'organismes et l'importance des budgets à leur consacrer. À partir de ces données précieuses, les membres du comité synthèse travaillèrent jusqu'à l'aube en prévision de la plénière.

Le vendredi, Nicole Lacelle, président à la tenue de l'assemblée, présentait les membres du comité synthèse: Lucie Bélanger, Vincent Greason, Sylvie Lévesque et Marie Leclerc. Ceux-ci firent rapport, en trois blocs, de la synthèse des amendements à la Proposition commune élaborés par les ateliers et devant servir de point de départ aux travaux de la plénière. Plus de huit heures de débats et de résolutions suivirent, avec comme résultat final, l'adoption d'une position commune concernant le mandat du Comité aviseur et sa composition, qui serait acheminée à la ministre responsable de l'Action communautaire autonome.

## Perspectives

Le travail effectué durant ces deux journées a été le résultat d'un véritable tour de force et les personnes déléguées, ainsi que les autres intervenantes et intervenants, ont fait preuve d'une grande efficacité et d'une implication réelle. Bien que nous soyons conscients que le processus dans lequel nous sommes embarqués collectivement en soit un de longue haleine, il n'en demeure pas moins que nous partons avec une boîte à outils bien garnie qui va nous permettre de construire sérieusement bien plus que de bricoler.

Une nouvelle étape du mouvement communautaire autonome a été franchie avec maturité et cohésion. Nous devons maintenant exercer notre vigilance et un véritable rapport de force afin de nous assurer de la mise en application des orientations décidées durant ces deux jours. Les intervenantes et intervenants du mouvement communautaire autonome peuvent être certains que nous poursuivrons les travaux en appliquant les principes de transparence et de démocratie attendus du Comité aviseur. Ce dernier visera tout particulièrement à développer des mécanismes d'information et de liaison souples et efficaces avec les différents organismes d'action communautaire autonome.

Notre tâche, à court terme: après avoir déposé officiellement à la ministre responsable de l'Action communautaire autonome la recommandation d'ensemble incluse dans ce document, inscrire l'adoption de la politique et l'application des priorités d'attribution du Fonds dans un échéancier gouvernemental respectueux des besoins collectifs exprimés, et être consulté sur toute modification envisagée au statut et au rôle du Comité aviseur, du Fonds d'aide et du Secrétariat à l'action communautaire autonome.

Un nouveau rendez-vous collectif nous attend, dans douze mois ou même avant, pour faire le point sur les activités du Comité aviseur, incluant un travail important de clarification de son fonctionnement et de sa composition. La qualité de la besogne déjà accomplie ensemble est de bon augure pour la suite. À très bientôt! ...

**Stephan Reichhold**

### Extrait d'allocution

#### *Une reconnaissance en bonne voie*

*« (...) On assiste présentement à l'inscription du mouvement communautaire comme secteur à part entière de la société québécoise, au même titre que les trois partenaires traditionnels que sont le gouvernement, le patronat et les syndicats. En 1986, le mouvement mettait de l'avant le principe de reconnaissance de l'action communautaire autonome. Dix ans plus tard, lors de la clôture du Sommet sur l'économie et l'emploi, le premier ministre, Monsieur Lucien Bouchard, a réitéré la volonté de doter le Québec d'une politique de reconnaissance et de financement de l'action communautaire autonome. L'échéancier assigné par le Conseil des ministres prévoit qu'une ébauche soit déposée d'ici le 15 janvier 1997. (...) Les échanges qui auront lieu ici contribueront à jeter les bases d'une politique qui soit véritablement conforme aux besoins et aux aspirations du milieu communautaire et des milliers de Québécoises et de Québécois qui, quotidiennement, bénéficient de vos interventions.»*

**Louise Harel, ministre de l'Emploi et de la Solidarité et responsable de l'Action communautaire autonome.**

Le contenu de cette publication est sous la responsabilité des membres communautaires du Comité aviseur du Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA).

**Comité de coordination:** Lucie Bélanger, Marie-José Corriveau, Lise Joly, Sylvie Lévesque et Stephan Reichhold.

**Coordination et révision:** Marie Leclerc, agente de recherche et de liaison

**Textes:** Lorraine Desjardins

**Collaborations:** Lucie Bélanger, Marie Leclerc et Stéphane Reichhold

**Mise en page et impression:**

Atelier Québécois offset inc.

La reproduction de ce document, en tout ou en partie, est encouragée, à condition d'en indiquer la source.

@ Les membres communautaires du Comité aviseur du SACA  
4205, St-Denis, bur. 320-A,  
Montréal (Québec) H2J 2K9  
Téléphone: (514) 845-6386.  
Télécopieur: (514) 285-1859

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
Décembre 1996

*Bulletin des membres communautaires du Comité aviseur  
du secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA)*

# ACTES de la RENCONTRE NATIONALE

## «POUR LA RECONNAISSANCE ET LE FINANCEMENT DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME»

14 et 15 novembre 1996

### SOMMAIRE

**BULLETIN :**

LA DÉMARCHE..... p. 2

**SUPPLÉMENT :**

*Recommandation d'ensemble à la ministre responsable  
de l'action communautaire autonome*

La position commune telle qu'amendée suite à la  
Rencontre nationale des 14 et 15 novembre 1996

Principes d'une politique gouvernementale de reconnais-  
sance de l'action communautaire autonome..... p. 1

**LA RENCONTRE NATIONALE:**

Présentation..... p. 3

Déroulement..... p. 3

Perspectives..... p. 4

Priorités d'attribution du Fonds d'aide à l'action  
communautaire autonome..... p. 5

**Mise en place du Comité aviseur**

Son mandat..... p. 8

Son mode de nomination..... p. 9

Sa composition..... p.10

# La démarche

**L**es membres du Comité aviseur provisoire sont heureux de rendre compte des différentes étapes de consultation qui nous ont menés là où nous en sommes rendus aujourd'hui. La tâche fut souvent énorme mais toujours accompagnée du sentiment de contribuer à une étape essentielle et importante de l'histoire du mouvement communautaire autonome.

Rappelons que les secteurs représentés au Comité aviseur provisoire du SACA procédaient, cet automne, à une consultation visant à recueillir l'avis des représentantes et représentants des organismes d'action communautaire autonome sur la formation du Comité aviseur permanent et les orientations qui devraient encadrer ses activités. Cette consultation s'est effectuée en deux grandes phases: 1° des rencontres sectorielles, de niveau national, ainsi que des rencontres intersectorielles de niveau régional; 2° une rencontre nationale, réunissant les représentantes et représentants de tous les secteurs consultés, pour adopter le mandat et les orientations qui encadreront le travail du Comité aviseur, son mode de fonctionnement et procéder à sa nomination.

La Rencontre nationale des 14 et 15 novembre fut le résultat de la mobilisation des dix-huit regroupements sectoriels et multisectoriels rassemblés autour du Comité aviseur provisoire. Il faut le souligner: il s'agissait d'une première, tant par la diversité des secteurs représentés que par la pluralité de leurs approches. Elle a été l'aboutissement d'un processus de consultation qui a mis en action des organismes, des représentants de tous les milieux, à partir de deux visées politiques majeures: établir la concertation la plus large possible et développer une cohésion en se dotant de bases communes.

Le résultat de cette Rencontre fut de parvenir, ensemble, à l'adoption d'une position commune qui sera acheminée à la ministre responsable de l'action communautaire

autonome concernant le mandat du Comité aviseur et sa composition, avec pour perspective l'obtention prochaine d'une politique gouvernementale de reconnaissance et de financement de l'action communautaire autonome.

Cette position s'articule autour de trois pôles: les principes d'une politique gouvernementale de reconnaissance et de financement de l'action communautaire autonome, les priorités d'attribution des budgets du Fonds d'aide à l'action communautaire autonome et la mise en place du Comité aviseur. Les synthèses des consultations, de même que les décisions prises lors de la Rencontre nationale, ont bien fait ressortir la distinction primordiale à établir entre les principes qui devraient guider la politique gouvernementale de reconnaissance et de financement et les priorités fixées à court terme pour l'attribution du Fonds d'aide. La politique devra notamment identifier les orientations permettant de répondre à une diversité de besoins des organismes d'action communautaire autonome, à partir des responsabilités à assumer par l'ensemble des ministères concernés. Le Fonds d'aide à l'action communautaire autonome intervient, pour sa part, dans un cadre beaucoup plus étroit, en complémentarité des autres sources de financement gouvernemental.

Nous croyons que le travail effectué et les positions adoptées permettront de faire en sorte que le SACA puisse répondre aux aspirations, aux besoins, aux orientations et aux cultures des différents secteurs d'action communautaire autonome. Dans la perspective d'un projet collectif de justice sociale, l'établissement de bases communes est certainement un pas déterminant dans l'histoire du mouvement.

*Lucie Bélanger, pour les membres communautaires du Comité aviseur provisoire du SACA*

## Le contenu de ce Bulletin

Le Bulletin que vous recevez aujourd'hui a pour principal objectif de rendre compte des échanges survenus ainsi que des positions adoptées lors de la Rencontre nationale des 14 et 15 novembre 1996, réunissant les représentantes et représentants des organismes des secteurs membres du Comité aviseur provisoire du SACA.

Dans un premier temps en page 2, vous pourrez prendre connaissance des enjeux de la Rencontre et du sens de la démarche réalisée durant ces deux journées.

Les pages 3 et 4, pour leur part, présentent le contenu des deux jours de la Rencontre, incluant des extraits des conférences prononcées par Lorraine Guay et la ministre Louise Harel. Finalement, on conclut avec les perspectives de travail du Comité aviseur.

Supplément : Les pages 1 à 12 présentent la proposition commune amendée à partir du travail effectué en atelier et en plénière lors de la Rencontre nationale. Elles constituent la Recommandation d'ensemble présentée à la ministre Louise Harel en conclusion des travaux du Comité aviseur provisoire.

## Présentation

# Un événement historique

Plus de 125 personnes déléguées étaient réunies à St-Augustin-de-Desmaures près de Québec les 14 et 15 novembre derniers, afin d'établir un consensus sur la composition et le mandat du Comité aviseur du Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA). L'atmosphère générale de cette Rencontre nationale était à l'effervescence et les personnes présentes avaient véritablement l'impression de participer à un événement historique. En effet, pour la première fois dans l'histoire du mouvement communautaire autonome, la possibilité leur était donnée de se doter collectivement d'une structure aviseuse face à l'État.

Que ce soit dans les ateliers ou en plénière, les personnes déléguées ont formulé clairement leur volonté d'élargir leurs alliances et de miser sur leurs convergences face aux grands défis sociaux, afin de se constituer en une force d'influence structurée, organisée et critique face à l'État et aux enjeux qui traversent le mouvement lui-même ainsi que la société dans son ensemble.

C'est un véritable défi qui a été relevé par les participantes et participants à cette Rencontre nationale: en dépit du peu de temps qui nous était alloué pour réussir cet exercice de démocratie (parfois accélérée), nous sommes parvenus à faire consensus, avec discipline et persévérance, autour d'une position commune du mouvement communautaire autonome. Toute une équipe a par ailleurs contribué à la bonne marche de ces deux journées: l'équipe de soutien du Comité aviseur provisoire et sa coordonnatrice, les animatrices et animateurs d'ateliers, les personnes-ressources, les secrétaires d'ateliers et de plénière, le comité synthèse, les conférencières, la présidente d'assemblée et, bien sûr, les personnes déléguées elles-mêmes.

Les finalités de cette rencontre ont été largement atteintes et les personnes présentes en sont ressorties confiantes et renforcées dans leur sentiment d'avoir établi des assises solides pour le travail futur du Comité aviseur du SACA.

## Le déroulement

# Vers un consensus

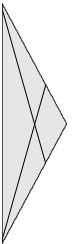
Le matin du 14 novembre, les participantes et les participants, en provenance de toutes les régions du Québec, procédaient à leur enregistrement. On sentait déjà que l'énergie était particulière et on se doutait que le travail à abattre était de taille.

Après avoir souhaité la bienvenue à

tout le monde, les maîtres de cérémonie, Marie Leclerc et Stéphane Reichold, ouvrirent l'événement. En tant que porte-parole des membres communautaires du Comité aviseur provisoire, Lucie Bélanger s'est adressée aux personnes déléguées en situant le sens de la démarche de la Rencontre nationale

et de la Proposition commune soumise à l'assemblée.

Puis, les maîtres de cérémonie présentèrent les activités des deux jours, indiquant que le jeudi serait consacré à des ateliers dans lesquels les personnes déléguées feraient un premier travail d'amendement à la Proposition commune, et que les



## Extrait de la conférence d'ouverture

### *Une autonomie à affirmer*

*« (...) Le mouvement communautaire existe en dehors de l'État. Il tire sa pertinence de son enracinement dans les diverses communautés, constituant la société civile (géographique, d'appartenance, etc.). Il tire sa légitimité de sa démarche démocratique et de ses visées de citoyenneté. Jamais l'État ne pourra constituer la raison d'être du mouvement communautaire. Mais cette affirmation de notre existence "hors État", nous en sommes les seuls et uniques responsables, à la fois individuellement (chaque groupe) et collectivement (via nos lieux de concertation). L'identité ne se quête pas: elle s'affirme. Elle ne se négocie pas non plus: elle s'impose. Notre "existence autonome", c'est à nous de la construire, de la protéger, de la développer sur nos propres bases.*

*Cela, ce n'est ni le Comité aviseur, ni le SACA qui peut et qui doit l'assumer.*

*(...) Se constituer en un mouvement social autonome sur ses propres bases constitue une condition sine qua non pour entrer en rapport avec l'État. Cela suppose d'entrer en relation les uns avec les autres (groupes, secteurs, réseaux) selon des modalités qui doivent, certes, reposer sur nos expériences antérieures de coalitions, mais qui sont encore à inventer. Et en ce sens, la réalisation d'états généraux du mouvement communautaire pourrait s'avérer une étape nécessaire, incontournable.*

*(...) On doit se rappeler que le mouvement communautaire n'est jamais donné une fois pour toutes: un peu comme la démocratie, la citoyenneté et la communauté, il est sans cesse en friche, en construction. (...) »*

**Lorraine Guay**